

----- Message transféré ----- De : > julian.chaussonnet (par Internet) <<mailto:julian.chaussonnet@hotmail.com>> <julian.chaussonnet@hotmail.com> Sujet : [INTERNET] Enquête publique micro centrale Via Alpina Pour : ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr <<mailto:ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr>> <<mailto:ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr>> <ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr> Bonjour, Concernant l'enquête publique sur la centrale Via Alpina, dans le document "NOTE GENERALE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE" chapitre 8, concernant l'environnement sonore, il est spécifié pour l'environnement sonore : faible, nuisance sonore possibles liées au bâtiment de production. Travaillant dans une usine qui utilise des turbines Pelton, je sais que le bruit généré par de telles machines est conséquent. Pour l'évitement et la réduction il est spécifier : MR10 Isolation du bâtiment de production. Quel sera le résultat? Niveau de dB extérieur? Ce secteur dit "du Pont des villards" est réputé pour sa tranquillité et très fréquenté été comme hiver par les promeneurs, il y a de nombreux chalets aux alentours, un centre équestre à quelques mètres du bâtiment projeté, des activités qui ne sont pas en parfaite harmonie avec le bruit. Quel sera le niveau de bruit généré par le bâtiment? Nous sommes dans une zone de montagne ou les bruits résonnes forts et loins aux alentours du fait de la profondeur de la vallée, un bruit généré en permanence, si sont niveau n'était même que simplement perceptible pourrait être entendu par tous les chalets avoisinants et leur être préjudiciable. Il parait indispensable d'avoir de vrais données liées au bruit que va générer cette centrale, les relevés mentionnés à la page 55 de l'étude d'impact paraissent tout à fait inappropriés, ils sont réalisés dans la zone la plus bruyante du secteur : les abords du ruisseau. Des relévés devraient être réalisés aux abords des chalets de la zone du Villard et du villard dessus qui surplomb la zone ou va être installée la centrale pour vérifier si un impact sonore peut concerner les propriétaires de chalets avoisinants. Cordialement CHAUSSONNET Julian 0699164352